



Parti socialiste
jurassien

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Motion n° _____

Pour une meilleure représentation des femmes en politique.

Le 18 avril dernier, la population du canton de Neuchâtel élisait 58 députées sur 100, un record historique au niveau national. En mars dernier, le canton du Valais avait également amélioré la représentation des femmes au Grand Conseil en passant à 34.6% contre 19.2% en 2017.

La situation au sein du Parlement de la République et Canton du Jura est quelque peu moins réjouissante voire décevante. En effet, les élections de l'année dernière n'ont pas permis d'augmenter le nombre de députées. Nous avons donc débuté une nouvelle législature avec 15 députées sur 60. Nous occupons actuellement la dernière place du classement romand en termes de représentation des femmes au sein du législatif cantonal et la 21e place sur 26 au niveau national. Au niveau de l'exécutif jurassien, il aura fallu attendre 1993 pour que la première femme soit élue et 2020 pour que deux femmes y soient historiquement représentées ce qui ne représente toutefois toujours pas une égalité en genre. Au niveau communal, les dernières statistiques démontraient que la part de femmes élues représentaient seulement 22.2%. Enfin, au niveau du Conseil des États, ce n'est qu'en 1995 que la première femme est élue avant de laisser sa place à un homme. Il faudra attendre ensuite jusqu'en 2003 pour qu'une femme jurassienne y siège à nouveau.

Dans le cas de l'amélioration de la représentation des femmes au législatif neuchâtelois, c'est en particulier l'attitude des partis qui est à saluer. Tant les partis de droite que les partis de gauche ont en effet réalisé un véritable travail de recrutement de candidates, ainsi qu'une campagne pour valoriser les femmes et pour ne pas leur attribuer un rôle d'alibi. En outre, la quasi-totalité des partis a permis aux candidates de figurer en début des listes électorales.

Afin de se donner la possibilité d'améliorer la représentation des femmes en politique dans notre canton, lors des prochaines élections aux exécutifs et aux législatifs cantonaux et communaux, ainsi qu'au Conseil des États, sans constituer une solution à part entière, l'établissement d'une liste électorale paritaire serait un des outils utiles qui permettrait de tendre vers une meilleure représentation des femmes dans la sphère politique. La preuve en est : cela a fonctionné dans d'autres cantons.



Parti socialiste
jurassien

Aussi, nous demandons au Gouvernement de procéder aux modifications législatives nécessaires afin de rendre les listes électorales paritaires en genre contraignantes.

La responsable :

Leïla Hanini